

**Assemblée générale**

Soixante-dix-septième session

Documents officiels

Distr. générale
14 février 2023
Français
Original : anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 13^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 10 octobre 2022, à 10 heures

Présidence : M. Blanco Conde (République dominicaine)*Puis* : M^{me} Al-thani (Vice-Présidente) (Qatar)**Sommaire**Point 64 de l'ordre du jour : Promotion et protection des droits de l'enfant (*suite*)

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant (*suite*)
- b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 64 de l'ordre du jour : Promotion et protection des droits de l'enfant (suite)

a) Promotion et protection des droits de l'enfant (suite) (A/77/41, A/77/140, A/77/143, A/77/221 et A/77/282)

b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants (suite) (A/77/309-E/2023/5)

1. **M^{me} Sánchez García** (Colombie), s'exprimant également au nom du Costa Rica, de la République dominicaine, du Maroc, de la Namibie, du Népal, de l'Afrique du Sud et de la Tunisie déclare que le multilatéralisme, le consensus et le dialogue constructif sont des valeurs communes qui rassemblent les pays autour de la défense des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et du développement durable. Le lien entre ces valeurs est clair et c'est l'éducation. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), une année scolaire supplémentaire peut permettre à une fille d'accroître jusqu'à 20 % ses revenus à l'âge adulte, certains pays qui ne parviennent pas à éduquer les filles au même niveau que les garçons perdent plus d'un milliard de dollars par an et le taux de grossesse chez les filles de moins de 17 ans serait réduit de 10 % en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud si elles bénéficiaient toutes d'une éducation primaire.

2. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport sur la suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (A/77/309-E/2023/5), une bonne santé, une éducation de qualité et des moyens de subsistance sûrs développent le capital humain qui est le moteur des économies nationales. Cependant, les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) se font encore sentir et, avec la fermeture des écoles et l'apprentissage à distance, on estime que 11 millions de filles pourraient ne pas retourner à l'école outre le fait, qu'environ 64,3 % des enfants âgés de 10 ans ne savent pas lire, que 370 millions d'enfants dans 150 États ne bénéficient plus de repas scolaires et que 10 millions de filles supplémentaires par rapport aux estimations précédentes risquent de se marier précocement d'ici 2030. Dans ce contexte, la Troisième Commission ne doit pas agir dans le vide, mais plutôt s'appuyer sur les débats qui ont eu lieu lors du récent Sommet sur la transformation de l'éducation, au cours duquel 130 pays se sont engagés à faire de l'éducation une priorité, y compris les politiques d'éducation tenant compte des questions de genre.

3. La protection et la promotion des droits de l'homme et la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles exigent des efforts collectifs. Ces valeurs sont universelles, elles ne sont pas l'apanage d'un pays ou d'une région, et ce n'est qu'en travaillant ensemble de manière constructive et ambitieuse qu'il sera possible de créer un monde meilleur pour les générations futures.

4. **M^{me} Bafrani** (République islamique d'Iran) fait savoir que son pays continue d'œuvrer à la mise en place de systèmes de protection de l'enfance, notamment en améliorant les cadres législatifs, en identifiant et en aidant les victimes et les rescapés et en fournissant des services de prise en charge, de rétablissement, de réhabilitation et de réinsertion en collaboration avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales. Le rapport périodique élaboré par son pays sur l'application du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants a été soumis en 2021.

5. La santé des enfants figure au premier rang des priorités des politiques et du système de santé de son pays et, à cet égard, l'Iran a continué à mener des campagnes de vaccination de masse. De plus, la vaccination contre la COVID-19 est possible pour tous les enfants de plus de 5 ans. Les politiques et programmes nationaux visant à améliorer les indicateurs de santé ont débouché sur plusieurs résultats, notamment une baisse du taux de mortalité des moins de 5 ans.

6. Pour protéger les droits des enfants, l'Iran a adopté une loi sur la protection des enfants et des adolescents et mis en place un dispositif à cet effet dans le cyberspace. La loi érige également en infraction toute interaction avec des enfants dans le cyberspace dans le but de les harceler sexuellement ou d'avoir des relations sexuelles. Le Code civil a été modifié en 2019 pour accorder la citoyenneté iranienne aux enfants nés de mères iraniennes et de pères non iraniens.

7. Pendant plus de quatre décennies, l'Iran a généreusement accueilli des millions de réfugiés, de personnes déplacées, de migrants et d'étrangers, et leur a fourni des services en matière d'éducation, d'alimentation et de santé sans soutien international et en dépit de sanctions unilatérales qui sont les plus sévères jamais imposées à un pays. À cet égard, la délégation iranienne est très préoccupée par les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur la santé des enfants dans les pays en développement, telles que celles imposées par les États-Unis d'Amérique contre le peuple iranien, y compris les enfants. Par exemple, des

enfants souffrant d'épidermolyse bulleuse, de thalassémie et d'autres maladies rares sont en danger de mort parce qu'ils n'ont pas accès aux médicaments nécessaires. Les États-Unis doivent être poursuivis pour crimes contre l'humanité. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être la seule considération dans toutes les mesures qui les concernent.

8. **M. Cheng Liang** (Malaisie) dit que son pays s'est engagé à promouvoir et à sauvegarder les droits et le bien-être des enfants, y compris dans les situations de conflit armé, notamment dans les territoires occupés. Aucun effort ne doit être épargné pour mettre les enfants à l'abri du danger et leur donner les moyens de réaliser pleinement leur potentiel. Pour s'acquitter de l'obligation qui lui incombe en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, la Malaisie a promulgué la loi sur l'enfance de 2001, modifiée en 2016, portant création d'équipes et de centres de protection de l'enfance pour encourager la population à participer aux programmes de prévention et de réinsertion des enfants à risque. Un Conseil national pour l'enfance a également été mis en place afin d'offrir une plateforme aux représentants des enfants pour présenter des recommandations au Gouvernement sur des questions liées à la protection, à la prise en charge, à la réinsertion, au développement et à la participation des enfants aux niveaux national, régional et international.

9. Le Gouvernement malaisien élabore actuellement une politique et une stratégie nationale globales en faveur des enfants, guidées par les principes consacrés par la Convention relative aux droits de l'enfant et qui couvrent des questions telles que la justice pour mineurs, le harcèlement, la santé mentale, l'exploitation des enfants, le mariage des enfants, les changements climatiques et la protection en ligne. Ces nouvelles politique et stratégie intègrent des éléments d'autres politiques liées à l'enfance et sont élaborées en consultation avec des agences gouvernementales, des représentants des enfants, des organisations non gouvernementales et des universitaires. En outre, le Gouvernement a pris des mesures pour renforcer les établissements pour enfants au niveau de l'État et des districts en augmentant le nombre d'agents de protection et de probation. Il a également lancé un projet pilote de « prise en charge en milieu familial », avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui vise à empêcher la détention et le placement en institution non justifiés en plaçant les enfants dans le besoin dans des familles plutôt que dans des établissements de protection sociale.

10. **M^{me} Al-thani** (Qatar) indique que son pays a fait des progrès importants dans la promotion et la protection des droits de l'enfant grâce à l'adoption de

mesures juridiques et administratives. Nombre de ces mesures font partie de la Vision nationale du Qatar pour 2030 et sont conformes aux engagements pris par son pays au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

11. Le Qatar attache une importance particulière au droit à l'éducation. L'investissement de l'État dans l'éducation dépasse 10 % des dépenses totales engagées par celui-ci, soit l'un des taux les plus élevés au monde. Au cours des dix dernières années, le pays a versé, par l'intermédiaire du Fonds du Qatar pour le développement, environ 980 millions de dollars d'aide étrangère liée à l'éducation, soit 17 % des ressources budgétaires de l'État destinées à l'aide. L'incapacité à garantir le droit de l'enfant à l'éducation, notamment dans les situations de conflit et de crise humanitaire, porte atteinte aux droits de l'homme, au développement durable et à l'économie. Ainsi, conformément à la résolution 74/275 dans laquelle l'Assemblée générale a proclamé le 9 septembre Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques, la Fondation « Education Above All », dont le siège est à Doha, a lancé le portail de données TRACE, qui recueille des informations sur les attaques contre les établissements d'enseignement. Le Qatar a également pris part aux préparatifs du Sommet sur la transformation de l'éducation convoqué par le Secrétaire général en septembre 2022.

12. Reconnaissant l'importance du mandat de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, le Qatar a continué à apporter son soutien au Bureau du Représentant spécial à New York. En juin 2022, le centre d'analyse et de sensibilisation du Bureau de la Représentante spéciale a été ouvert à Doha, lequel contribuera à améliorer les connaissances institutionnelles sur l'action menée pour protéger les enfants et permettra de mettre en œuvre des approches concrètes pour aider les médiateurs à protéger les enfants dans les situations de conflit armé.

13. Le Qatar s'est également engagé à soutenir l'UNICEF et a renouvelé son accord par lequel il s'engage à verser une contribution de 8 millions de dollars pour la période 2022-2023. En outre, un partenariat entre l'UNICEF, le Fonds du Qatar pour le développement et la société de télécommunications qatarienne Ooredoo a été noué en vue de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19.

14. **M^{me} Chakir** (Luxembourg), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, déclare que son pays est un ardent défenseur des droits de l'enfant. Toutefois, il ressort des consultations menées auprès des enfants et

des jeunes que beaucoup reste à faire pour que le Luxembourg et les autres États Membres appliquent pleinement la Convention relative aux droits de l'enfant. Par exemple, les enfants issus de certains milieux socioéconomiques n'ont pas les mêmes chances que d'autres enfants plus privilégiés, et la pandémie de COVID-19 a eu des conséquences néfastes importantes sur le bien-être mental et physique des enfants, qui n'ont pas pu participer à des activités sociales et physiques pendant le confinement. À une époque où les enfants ont de plus en plus besoin de structures de soutien professionnelles, on constate une pénurie de pédopsychiatres au Luxembourg. Les enfants âgés de 12 à 18 ans se trouvent dans une situation particulièrement compliquée à cet égard, étant donné qu'ils sont considérés comme trop âgés pour une prise en charge pédiatrique et trop jeunes pour une prise en charge en tant qu'adultes.

15. **M^{me} Bertemes** (Luxembourg), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, dit que tout enfant a le droit d'être protégé contre les atteintes sexuelles. Le XXI^e siècle est l'ère des nouvelles technologies et de l'innovation, mais aussi des dangers numériques. La facilité d'accès à certaines plateformes a rendu les enfants de plus en plus vulnérables aux violations de leurs droits humains et aux prédateurs sexuels. Bien que certaines mesures aient été prises pour réduire les risques, comme l'instauration de limites d'âge sur les plateformes de médias sociaux, les enfants continuent d'être exposés à des dangers et à des contenus choquants. Il est donc impératif que des systèmes de protection plus efficaces soient mis en place. Cependant, il n'existe toujours pas de réglementation légale sur la violence en ligne, la cyberintimidation ou d'autres formes d'agression numérique, notamment la violence sexuelle.

16. L'éducation sexuelle dispensée dans les établissements scolaires luxembourgeois est dépassée et doit être adaptée aux besoins réels des enfants et des jeunes, étant donné qu'elle aborde rarement le concept du consentement ou de la procédure à suivre en cas d'agression sexuelle. Une approche globale adaptée à l'âge et fondée sur l'égalité des sexes est nécessaire pour permettre aux générations futures de faire valoir leurs droits et ceux des autres, de prendre des décisions concernant leur santé et d'avoir accès aux services de santé sexuelle et reproductive ainsi que pour améliorer la capacité des jeunes à s'engager dans des relations et des expériences équitables fondées sur le consentement mutuel. Sans une éducation sexuelle appropriée, les enfants et les jeunes ne seront pas en mesure de déterminer si certains comportements sont appropriés.

17. **M. Ndoye** (Sénégal) dit que sa délégation se félicite de l'adoption de la résolution 76/306 de l'Assemblée générale, portant création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, qui symbolise la volonté de la communauté internationale de faire des jeunes de véritables acteurs dans la définition des politiques qui les concernent. Elle salue également la tenue du Sommet sur la transformation de l'éducation, qui a permis de poser les jalons d'une nouvelle vision transformatrice des systèmes éducatifs et de mobiliser les efforts pour rattraper la perte de scolarisation occasionnée par la pandémie de COVID-19. Cette dernière a mis à rude épreuve les systèmes de gouvernance, exacerbé les inégalités, accru la pauvreté et renforcé la vulnérabilité des enfants, en particulier de ceux qui vivent dans des zones de conflit. La coopération doit être renforcée pour reconstruire les systèmes de protection sociale des enfants. De nouvelles stratégies doivent être définies pour améliorer la santé, fournir une éducation de qualité, combattre des maladies telles que le VIH/SIDA et protéger les enfants contre les maltraitances, l'exploitation et la violence.

18. Si des progrès notables ont été réalisés, d'importants défis subsistent, en particulier pour les filles, surtout en ce qui concerne la mortalité infantile, le mariage des enfants et l'utilisation malsaine des technologies de l'information et des communications. La protection et la promotion des droits de l'enfant figurent au rang de priorité dans les politiques publiques du Sénégal, notamment dans le Programme d'action prioritaire qui vise à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités, entre autres. Pour atteindre les cibles 1 et 2 de l'objectif de développement durable n° 3, le Sénégal s'emploie à renforcer le système de protection sociale des enfants et à lutter contre la mortalité infantile, notamment par la gratuité des soins de santé pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Pour enrayer les effets néfastes de la pandémie de COVID-19, le Sénégal a étendu le Registre national unique aux groupes vulnérables, notamment les enfants, et a mis en place un programme national de bourses de sécurité familiale, un programme de couverture sanitaire universelle et un programme pour les personnes handicapées. Son gouvernement a également mis en place le Bureau du médiateur chargé de la protection des enfants et le Parlement national des enfants et rédige actuellement le Code des enfants.

19. **M^{me} Meunluang** (République démocratique populaire lao) fait observer que les effets néfastes de multiples crises, allant de la pandémie mondiale de COVID-19 aux calamités naturelles et aux conflits armés, ont continué de nuire au bien-être des enfants dans le monde. Il est urgent d'agir pour assurer un redressement

inclusif, notamment en adoptant des mesures visant à promouvoir et à protéger les droits des enfants. Au niveau national, le Gouvernement fournit des services sociaux et une aide d'urgence aux groupes vulnérables, notamment aux enfants handicapés, veille à assurer l'égalité d'accès à l'apprentissage hors ligne et en ligne, contribue à l'enseignement préprimaire et encourage le droit aux soins de santé pour tous les enfants, notamment par la vaccination gratuite et des campagnes de vaccination.

20. La République démocratique populaire lao a mené avec succès un examen national volontaire sur la consultation des enfants et des jeunes, qui a souligné l'importance de la mise en œuvre de politiques visant à assurer un redressement durable et résilient après la pandémie, et elle donne la priorité à l'égalité des sexes, aux droits des enfants et à la protection de la biodiversité. Engagée dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, la République démocratique populaire lao offre des services de conseil aux femmes et aux enfants qui risquent d'être victimes de traite, de violence domestique et d'exploitation sexuelle.

21. La Commission nationale pour les mères et les enfants, en coopération avec l'UNICEF, a organisé une série de consultations d'enfants et de jeunes dans tout le pays en vue de préparer le septième rapport périodique du pays sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses deux protocoles facultatifs, pour présentation en 2023.

22. **M. Dang** Tran Nam Trung (Viet Nam) estime que les actions menées en réponse à la pandémie de COVID-19 doivent être guidées par les principes de non-discrimination et de l'intérêt supérieur de l'enfant. Il est important de veiller à ce que les enfants puissent faire entendre leur voix et de ne pas oublier que l'avenir de chaque pays dépend de la manière dont il investit dans ses enfants et ses jeunes. À cet égard, le Viet Nam attache une grande importance à la promotion et à la protection des droits des enfants, et l'éducation est une priorité absolue pour assurer la stabilité et le développement à long terme du pays.

23. Parmi les mesures récentes au niveau national, figurent la création du Comité national pour les enfants, la ligne téléphonique d'assistance pour les enfants et le plan d'action national axé sur la protection, l'éducation et la participation des enfants aux questions qui les concernent directement. Le Gouvernement a renforcé la législation pertinente pour mieux protéger les droits des enfants, et des initiatives ont été lancées pour améliorer la nutrition, les soins de santé et l'éducation en faveur des enfants défavorisés. En conséquence, tous les

enfants du Viet Nam fréquentent l'école primaire et secondaire et ont accès à des soins de santé adéquats, 16 millions de doses du vaccin contre la COVID-19 ont été administrées à des enfants âgés de 5 à 12 ans et des mesures ont été prises pendant la pandémie pour éviter de perturber les activités scolaires, notamment en facilitant l'enseignement en ligne et en fournissant des ordinateurs aux étudiants des communautés vulnérables.

24. Au niveau régional, le Viet Nam a collaboré avec la Commission de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour la protection et la promotion des droits des femmes et des enfants afin de promouvoir l'égalité des sexes, d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des enfants, de renforcer les systèmes de protection de l'enfance et d'aborder les nouveaux problèmes qui touchent les femmes et les enfants.

25. **M. Lire** (Éthiopie) dit que l'Éthiopie a élaboré plusieurs documents d'orientation liés à l'éducation qui donnent la priorité à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, notamment le cadre politique national de 2010 relatif à l'éducation et à la protection de la petite enfance et la stratégie de 2014 pour la promotion de l'égalité des sexes destinée au secteur de l'éducation et de la formation. Les programmes d'extension de l'enseignement primaire adoptés par le Gouvernement vietnamien ont permis d'atteindre un taux de scolarisation de 95 % et de rapprocher les écoles des enfants dans les zones rurales, réduisant ainsi l'incidence des mariages précoces et forcés et augmentant le taux de fréquentation des filles. Les droits des enfants sont garantis par la Constitution éthiopienne, notamment leur droit d'être pris en charge par leurs parents ou leurs tuteurs légaux, d'être protégés des traitements cruels ou inhumains dans les écoles et de ne pas être soumis à des pratiques d'exploitation. Pour les tribunaux, les autorités administratives et les organes délibérants l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

26. Le régime éthiopien de protection juridique des droits de l'enfant repose sur le Code de la famille et le Code pénal révisés, en vertu desquels des lois progressistes de protection de l'enfance ont été adoptées dans les domaines du travail, de la cybercriminalité et du trafic clandestin d'êtres humains, et des sanctions sévères sont prévues pour les infractions liées au mariage d'enfants, au mariage précoce et forcé et aux mutilations génitales féminines. En outre, l'Éthiopie est partie au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

27. Les défis liés au plein accès aux soins de santé et à l'éducation ainsi qu'à l'élimination des mariages d'enfants, des mariages précoces et forcés et des mutilations génitales féminines sont difficiles à surmonter dans une société où les identités culturelles, les pratiques et les systèmes de croyance sont si divers. Ces difficultés, associées aux problèmes sociaux et économiques, aux changements climatiques et aux risques liés aux conflits, exigent une réponse collective. À cet égard, un engagement et une action plus importants sont nécessaires pour accroître la capacité des pays en développement à répondre aux besoins des groupes vulnérables qui ont été gravement touchés par la crise de la COVID-19, les changements climatiques et la hausse des prix du carburant.

28. **M^{me} Mudrenko** (Ukraine) affirme que le seul moyen de protéger et de promouvoir les droits des enfants en Ukraine est de mettre fin à l'agression russe, qui a durement touché 7 millions d'enfants dans le pays et constitue une grave violation de leurs droits. Chaque jour, le droit à la vie et à la santé est violé par des bombardements, la destruction d'infrastructures civiles et l'utilisation de munitions interdites, qui ont déjà tué au moins 422 enfants et en ont blessé plus de 800. En ce qui concerne le droit à une vie sans violence, les services de police et de justice ukrainiens ont reçu des rapports faisant état d'actes horribles de violence physique et sexuelle contre des enfants commis par des envahisseurs russes, des millions d'enfants ont été contraints de quitter leur foyer et près de deux enfants sur trois ont été déplacés.

29. S'agissant du droit à une famille, de nombreux enfants dans les territoires temporairement occupés d'Ukraine se sont retrouvés sans parents ni représentants légaux. La réinstallation forcée d'enfants ukrainiens en Russie, au Bélarus et dans les territoires occupés exige une attention particulière et une réponse des Nations Unies et de la communauté internationale. La Russie a elle-même indiqué que plus d'un demi-million d'enfants ukrainiens ont été transférés dans ses différentes régions. Les autorités ukrainiennes ont identifié 7 894 enfants qui ont été déportés en Russie ou dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine et dont seulement 59 ont été rendus à leurs proches en Ukraine. Des enfants des territoires occupés ont été transférés en Russie et placés illégalement à des fins d'adoption. Le 23 août 2022, le Ministère russe de la famille et de la protection de l'enfance a annoncé publiquement que plus de 1 000 enfants ukrainiens de Marioupol pris par l'armée russe avaient été transférés illégalement en Russie. Plus de 300 enfants sont détenus dans des institutions spécialisées dans le territoire de Krasnodar. L'Ukraine demande aux Nations Unies et à

ses États Membres d'exiger de la Russie le retour rapide et sûr de tous les enfants déportés de force d'Ukraine.

30. En ce qui concerne le droit à l'éducation, seulement 50 % des écoles en Ukraine sont en mesure d'assurer un enseignement en présentiel, tandis que d'autres écoles ne répondent pas aux exigences de sécurité appropriées. Plus de 2 600 écoles ont été touchées par des bombardements et des tirs d'obus et 309 ont été complètement détruites. Afin de protéger les enfants de l'agression russe et de prévenir et de faire cesser les violations commises à leur encontre, l'Ukraine continue de participer et de collaborer de manière constructive avec les organismes des Nations Unies, en particulier avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

31. La délégation ukrainienne salue les efforts déployés par l'UNICEF pour faire face aux conséquences humanitaires de l'agression, sauver la vie des enfants et protéger les millions d'enfants ukrainiens victimes de la guerre. Elle remercie également sincèrement les États qui fournissent une aide humanitaire et un abri aux enfants ukrainiens répondant ainsi à leurs besoins fondamentaux, et appelle la communauté internationale à renforcer conjointement ses efforts pour protéger les droits des enfants ukrainiens et à prendre toutes les mesures possibles pour mettre un terme aux souffrances et aux violences dont ils sont victimes en raison de l'agression russe.

32. **M. Altarsha** (République arabe syrienne) rappelle que son pays a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1993 ainsi que ses deux protocoles facultatifs. Toute la législation syrienne tient compte du principe de protection particulière des enfants, tel qu'énoncé par la Constitution syrienne. Le pays poursuit ses efforts pour aider les enfants recrutés par des groupes terroristes armés, conformément à la loi n° 11/2013, qui prévoit également des procédures juridiques et des tribunaux spécialisés pour traiter des questions relatives aux enfants qui en sont victimes. Toutes les formes de violence, de sévices et d'agressions sexuelles sont passibles de sanctions pénales sévères, y compris la peine de mort pour les cas où la victime est âgée de moins de 15 ans et menacée avec une arme.

33. Le Gouvernement syrien a promulgué la loi n° 21/2021 relative aux droits de l'enfant, un texte législatif complet visant à préserver l'intérêt supérieur des enfants, y compris des enfants handicapés. Cette loi garantit les droits liés à la famille, à la santé et à

l'éducation, ainsi que le droit à la sécurité personnelle et à la protection contre le recrutement et la traite.

34. La Syrie attache une importance particulière au droit à l'éducation. Le Ministère de l'éducation, en coopération avec l'UNICEF, lance une campagne au début de chaque année scolaire pour assurer des niveaux élevés d'inscription, en particulier dans les zones sous le contrôle de groupes terroristes armés. Elle attache également une grande importance à l'éducation en tant que facteur essentiel d'un changement social positif et durable. Le pays a participé au Sommet du Secrétaire général sur la transformation de l'éducation en septembre dernier et a publié un rapport national sur le sujet. Les enfants et les jeunes représentant 70 % de la population syrienne, le pays s'est engagé à garantir les droits fondamentaux des enfants, malgré les mesures coercitives unilatérales et l'embargo économique imposés au peuple syrien pour des raisons politiques.

35. En Syrie, plus de 53 000 femmes et enfants ayant dans leur famille des personnes qui sont des terroristes sont détenus dans des prisons illégales dans des zones échappant au contrôle du Gouvernement. Les pires violations des droits de l'homme et des droits de l'enfant sont commises dans ces centres. Par exemple, plus de 500 enfants sont détenus dans des conditions épouvantables dans un quartier de la prison de Ghoueïran. La délégation syrienne a donc demandé qu'ils soient tous ramenés chez eux le plus rapidement possible, réinsérés et réintégrés dans leur communauté d'origine, car si on les laisse dans un environnement aussi extrémiste et intolérant, ils pourraient finir par devenir eux-mêmes des terroristes.

36. La République arabe syrienne réaffirme son engagement à coopérer et à dialoguer avec l'Organisation des Nations Unies en vue d'atteindre leurs objectifs communs, notamment la protection des enfants en Syrie. Elle réaffirme également son opposition à la politisation des questions relatives aux droits de l'homme.

37. **M. Kim Song** (République populaire démocratique de Corée) déclare que de nombreux enfants dans le monde souffrent des effets de la pandémie de COVID-19, des conflits armés, des changements climatiques, de la pauvreté, de la faim et de la violence. Dans certains pays qui se disent avancés en matière de droits de l'homme, les enfants sont victimes de crimes liés aux armes à feu, de mauvais traitements au sein de la famille, de traite des personnes, de travail forcé et de violences sexuelles. Les faits démontrent clairement que la promotion et la protection des droits de l'enfant ne dépendent pas de la richesse matérielle mais sont liées à la volonté politique des gouvernements concernés.

38. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continue d'améliorer les mécanismes juridiques de promotion et de protection des droits de l'enfant, notamment par l'adoption et la modification de la Constitution socialiste et la promulgation d'une loi sur la protection et la promotion des droits de l'enfant et d'un décret sur l'introduction d'un système d'enseignement obligatoire pour une durée de 12 ans. Le pays considère comme une priorité l'accès des enfants à la nutrition, à la santé et à l'éducation, même dans des situations difficiles de pénurie. Dans ce contexte, le Gouvernement a formulé une politique nationale visant à fournir à tous les enfants des produits laitiers et des uniformes scolaires, et des écoles ont été construites ou rénovées. En mai 2022, lorsque la pandémie de COVID-19 s'est répandue dans le pays, l'État a donné la priorité à la fourniture de matériel médical et de nourriture pour les enfants.

39. La République populaire démocratique de Corée attache une grande importance à la coopération et aux échanges internationaux dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'enfant. À cet égard, elle a adhéré à la Convention relative aux droits de l'enfant en 1990 et s'acquitte fidèlement des obligations qui lui incombent en vertu de la Convention et coopère activement avec les organisations internationales compétentes, notamment en soumettant des rapports périodiques, dont six entre 1998 et 2017.

40. **M^{me} Al Bin Khalil** (Bahreïn) dit que son pays comprend l'importance de répondre aux besoins des enfants, de protéger leurs droits, de leur offrir un environnement sûr, de cultiver leurs talents et de mettre en œuvre des programmes nationaux de santé, d'éducation et de protection sociale. Le Bahreïn, par l'intermédiaire de sa Commission nationale pour l'enfance, a continué de contribuer à l'élaboration et à la promotion de projets visant à garantir les droits de l'enfant et a adopté une législation sur la protection de l'enfance. La Commission, en coopération avec l'UNICEF, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations gouvernementales et non gouvernementales, s'est efforcée de mettre en œuvre des stratégies nationales relatives aux enfants et d'en assurer le suivi.

41. Le Bahreïn a adhéré à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux Protocoles facultatifs s'y rapportant. En 2012, il a adopté une loi qui énonce les droits de l'enfant et les différentes responsabilités des organismes concernés pour préserver ces droits. En 2015, il a promulgué une loi protégeant les enfants contre les violences familiales et en 2017 une loi visant à ancrer les droits de l'enfant dans l'institution familiale. Réalisant une avancée significative, le pays a

adopté une loi sur la justice réparatrice qui prévoit la constitution d'un comité et de tribunaux spéciaux pour les enfants.

42. Le Bahreïn a pris des mesures pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19, qui a eu un impact négatif sur la santé mentale et le niveau d'éducation des enfants en raison de la fermeture des écoles. Les écoles de Bahreïn ont continué à fonctionner à distance grâce à des investissements dans la technologie. Selon une étude de l'Institut de statistique de l'UNESCO, le système éducatif du Bahreïn n'a pas été affecté par la pandémie et reste très bien classé parmi les États arabes, le taux d'inscription dans les écoles primaires et secondaires ayant retrouvé son niveau de 100 %.

43. **M. Dimitrov** (Bulgarie) explique que le Gouvernement bulgare a mis en œuvre un certain nombre de mesures ciblées pour promouvoir les droits et le bien-être de tous les enfants, en accordant une attention particulière au développement du jeune enfant et à l'égalité d'accès à une éducation inclusive et de qualité pour tous, y compris les enfants handicapés et les enfants réfugiés et migrants. À cet égard, la Bulgarie a accueilli plus de 130 000 réfugiés ukrainiens à la suite de l'agression militaire russe et s'efforce d'offrir un environnement sûr et inclusif aux enfants réfugiés, notamment en leur permettant de suivre le programme scolaire ukrainien. En mai 2022, le Gouvernement bulgare a créé un mécanisme de coordination interinstitutionnel pour soutenir les enfants non accompagnés ou les enfants étrangers séparés de leur famille, y compris les enfants demandant ou recevant une protection internationale ou temporaire.

44. La Bulgarie a fait des progrès significatifs dans la désinstitutionnalisation de la prise en charge des enfants, notamment au moyen de mesures spéciales visant à prévenir l'abandon d'enfants, à encourager les bonnes pratiques parentales et à fournir un placement en famille d'accueil et des services intégrés dans la communauté. En conséquence, les 133 institutions spécialisées pour enfants ont été fermées, à l'exception de quatre foyers fournissant des soins médicaux et sociaux aux enfants, qui seront également fermés une fois qu'une alternative appropriée aura été trouvée.

45. Déterminé à mettre fin à la violence contre les enfants, le Gouvernement bulgare a lancé des campagnes pour renforcer les systèmes de protection de l'enfance et sensibiliser le public. Au niveau international, la Bulgarie demeure résolue à promouvoir les droits de l'enfant, notamment en tant que coprésidente du Groupe des Amis des enfants et des objectifs de développement durable et dans le cadre de ses prochaines fonctions au sein du Conseil

d'administration de l'UNICEF. En outre, son pays a participé à l'organisation du récent Sommet sur la transformation de l'éducation.

46. **M^{me} Andújar** (République dominicaine) dit que, malgré les progrès réalisés dans la protection de leurs droits, le monde n'est toujours pas digne des enfants, notamment en raison de la pandémie de COVID-19, des conflits armés et d'autres crises. L'augmentation des cas de violence commises contre des enfants et la hausse considérable des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés sont particulièrement préoccupantes.

47. La République dominicaine a renforcé ses mesures institutionnelles de protection de l'enfance, notamment en augmentant les investissements publics, la coordination interinstitutionnelle et les partenariats visant à protéger les enfants et les adolescents contre toutes les formes de violence. Le Bureau de l'enfance et de l'adolescence a été créé en 2020 pour promouvoir les droits de l'enfant, une loi a été promulguée pour interdire le mariage d'enfants et des programmes de sensibilisation à la parentalité positive et à une éducation sexuelle complète ont été menés dans le cadre d'une politique de prévention des grossesses chez les adolescentes ainsi que des mariages précoces. En outre, des dialogues ont été organisés entre le Gouvernement et diverses parties prenantes sur la protection des enfants et des adolescents contre la violence, notamment grâce à des initiatives axées sur la prévention, des foyers temporaires ont été créés pour les enfants et les adolescents en situation de vulnérabilité sociale et familiale et les centres de prise en charge de la petite enfance fournissent des services aux enfants âgés de moins de 5 ans et à leurs familles.

48. En tant qu'État insulaire en développement, la République dominicaine est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques et elle est gravement touchée par les ouragans. Il est donc essentiel d'améliorer la capacité à collecter des données sur la vulnérabilité des enfants et des adolescents aux effets des changements climatiques.

49. **M. Hamid** (Maldives) dit que les droits des enfants sont pris très au sérieux dans le pays. Deux textes législatifs nationaux essentiels ont été adoptés pour protéger et promouvoir les droits de l'enfant, à savoir la loi sur la justice pour mineurs et la loi sur la protection des droits de l'enfant. Cette dernière a considérablement renforcé le cadre national des droits de l'enfant et l'a aligné plus étroitement sur les dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Elle prévoit également la mise en place du Bureau du défenseur des droits des enfants et

la création du Conseil de protection des droits de l'enfant, qui donne des conseils sur la formulation des politiques essentielles à la protection de l'enfance compte tenu des questions émergentes. Pour renforcer encore la protection de l'enfance, 19 centres de services aux familles et aux enfants ont été créés dans tout le pays pour signaler les cas et apporter un soutien psychosocial aux victimes de maltraitance et d'exploitation, y compris les enfants.

50. Pour honorer les obligations qui lui incombent, les Maldives ont ratifié en 2019 le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. Le pays est fier d'avoir été l'un des principaux négociateurs et l'un des premiers signataires du Protocole facultatif, devenant ainsi partie aux trois Protocoles facultatifs de la Convention.

51. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur l'économie et a réduit la capacité à relever les défis socioéconomiques. Toutefois, le Gouvernement des Maldives a pris diverses mesures pour protéger les enfants et les personnes les plus vulnérables, notamment en mettant en place une équipe nationale d'urgence dotée de plans et de mécanismes stratégiques pour la gestion des foyers pour enfants et personnes âgées, et en renforçant la capacité de surveillance et de réaction face à la violence domestique et à la maltraitance des enfants. Les mesures restrictives temporaires adoptées pendant la pandémie, notamment la fermeture des écoles, ont également nuit à l'éducation des enfants. Pour assurer la poursuite de leur apprentissage, le Gouvernement a facilité la scolarisation virtuelle et les mécanismes de tutorat. Investir dans le développement personnel et intellectuel des enfants est une priorité trop importante pour être négligée.

52. Les Maldives sont fermement engagées à garantir à chaque enfant les droits qui sont les siens. Le Gouvernement des Maldives souhaite que le monde devienne un environnement sûr pour les enfants, dans lequel ils ne sont pas victimes de violence, de négligence ou de violation de leurs droits fondamentaux. Chaque enfant doit pouvoir atteindre son plein potentiel.

53. **M^{me} Koudougou Noangma** (Burkina Faso) dit que les effets de la pandémie de COVID-19 se font encore sentir tandis que les crises sécuritaires, humanitaires et climatiques exacerbent la vulnérabilité des enfants et compromettent la réalisation des objectifs de développement durable. Au Burkina Faso, les enfants représentent 51,8 % de la population et sont confrontés à la pauvreté, aux inégalités entre les sexes et liées au

handicap, à des pratiques traditionnelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines et à la perte de possibilités d'apprentissage. Ces facteurs de vulnérabilité sont malheureusement accentués par la crise sécuritaire que traverse le pays depuis 2015.

54. Pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'enfant, le Burkina Faso a renforcé son cadre réglementaire, y compris les stratégies de protection de l'enfance. Il a adopté la Stratégie de prévention et d'élimination du mariage des enfants pour la période 2016-2025, et a renforcé le cadre juridique en élargissant la définition du mariage de façon à couvrir les unions conjugales célébrées selon les pratiques traditionnelles ou religieuses. Un plan d'urgence pour lutter contre le mariage des enfants a également été mis en place dans les zones confrontées à des problèmes de sécurité. Les initiatives précédentes et la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique pour l'élimination des mutilations génitales féminines ont entraîné une tendance à la baisse de cette pratique.

55. Dans le domaine de l'éducation, l'enseignement public de base est obligatoire et gratuit pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. De même, la Stratégie d'éducation en situation d'urgence pour la période 2019-2024 a permis d'obtenir des résultats appréciables en réduisant les pertes d'apprentissage liées à la pandémie et à la crise sécuritaire en cours. Un protocole d'accord a été signé avec le système des Nations Unies sur le transfert et la prise en charge des enfants rencontrés lors des opérations de sécurisation du territoire. Des initiatives sont également en cours pour empêcher le recrutement d'enfants par des groupes terroristes armés et favoriser leur libération et leur réintégration dans la société. Parmi les autres actions, il faut citer la mise en place de 31 centres de transit pour les enfants en difficulté et la création de 761 cellules communautaires de protection de l'enfance dans les régions confrontées à des problèmes de sécurité majeurs. En matière de lutte contre la traite des enfants, la mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les pires formes de travail des enfants pour la période 2019-2023 a permis de diligenter des poursuites contre 38 auteurs de traite d'enfants.

56. **M. Mohammad** (Koweït) déclare que les défis mondiaux actuels, notamment la COVID-19 et d'autres maladies, les crises économiques et financières, l'insécurité alimentaire, la famine et les conflits armés et les guerres, ont directement affecté les enfants. L'extrême pauvreté a augmenté, précipitant les enfants au bord de la famine et mettant en danger leur santé physique et mentale. Les perturbations dans le secteur de l'éducation ont rendu les enfants vulnérables au recrutement et à l'extrémisme violent.

57. Tous les objectifs de développement durable concernent des questions qui touchent les enfants et définissent une approche globale pour répondre à leurs besoins. Ils accordent la priorité à la dignité et au droit des enfants à une vie sans peur ni violence. La cible 16.2, par exemple, vise à mettre fin à toutes les formes de violence à l'encontre des enfants. Toutefois, les défis économiques, politiques, sociaux et climatiques actuels sapent les efforts déployés pour progresser vers la réalisation de ces objectifs.

58. La Constitution koweïtienne dispose que la famille est le fondement de la société et que ses piliers sont la religion, la morale et l'amour du pays. Elle prévoit que la loi doit préserver la famille, renforcer ses liens et protéger les mères et les enfants. Elle prévoit également que l'État doit protéger les jeunes contre l'exploitation et la négligence et garantir l'éducation en tant que pierre angulaire de la promotion sociale. Sur la base de ces principes et à la lumière des instruments ratifiés par le Koweït, tels que la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs, le pays a adopté un certain nombre de lois pertinentes. En 2015, il a créé un tribunal de la famille et a adopté une loi sur les droits de l'enfant qui garantit les droits à la vie, à une famille unie, à l'éducation, à la santé et à la protection contre toute forme de violence ou de préjudice.

59. Le Koweït attache une grande importance à ses jeunes, car ils sont les éléments constitutifs de la prospérité nationale. En tant que pilier central du développement humain, l'éducation est essentielle pour progresser vers la réalisation de la Vision stratégique du Koweït à l'horizon 2035. Le pays a travaillé assidûment pour combler les inégalités entre les sexes dans l'éducation. Le taux d'inscription des femmes et des filles dans les établissements secondaires et universitaires a augmenté plus rapidement que celui des hommes et des garçons, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

60. *M^{me} Al-thani (Qatar), Vice-Présidente, prend la présidence.*

61. **M. Pisarevich** (Belarus) dit que le Belarus attache une grande importance à la Convention relative aux droits de l'enfant et à ses protocoles facultatifs. Un comité national spécialisé est chargé de coordonner les travaux visant à améliorer la vie des enfants au Belarus et à protéger leurs droits et leurs intérêts. Les institutions du mariage et de la famille, en tant que fondements du développement de l'enfant, sont également protégées par l'État. Les efforts déployés à cette fin consistent notamment à inculquer aux adolescents les valeurs familiales et une attitude

responsable à l'égard de la parentalité et à fournir une aide publique importante aux parents. Les enfants handicapés bénéficient d'un soutien médical, scolaire et professionnel spécial et des travaux sont en cours pour intégrer les enfants souffrant de problèmes de développement dans les activités scolaires et de loisirs normales avec leurs pairs.

62. Compte tenu des défis inhérents à la vie moderne, il est important de permettre à tous les enfants et adolescents d'avoir accès à un soutien professionnel en matière de santé mentale. Des services sociaux et de santé mentale sont donc disponibles dans tous les établissements d'enseignement pour aider les enfants et les adolescents, mais aussi pour prévenir la négligence et la violence à leur rencontre.

63. Le Bélarus continuera de veiller à ce que la politique de l'État serve les intérêts des enfants pour le développement continu de la société bélarussienne et la réalisation des objectifs de développement durable. Des jeunes motivés, éduqués et proactifs sont un atout pour l'État et une garantie de la prospérité et de la sécurité économique future d'un pays.

64. **M. Edokpa** (Nigéria) dit que son pays s'efforce de placer les intérêts des enfants au premier plan et de créer un monde qui soit digne d'eux. Le Nigéria est signataire du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et fait tout son possible pour empêcher le recrutement illégal d'enfants et leur victimisation par des groupes armés. Le pays traite ces enfants comme des victimes et non comme des contrevenants à la loi. Pour faire face au nombre élevé d'enfants non accompagnés, séparés ou orphelins, le Gouvernement s'efforce de veiller à leur réadaptation et à leur réintégration ainsi qu'au regroupement familial. Il s'efforce également de protéger les établissements d'enseignement contre les attaques et de fournir des environnements sûrs pour l'apprentissage afin que les enfants puissent poursuivre leur scolarité.

65. Les acteurs non étatiques profitent souvent de l'importance que le pays accorde à l'éducation pour perpétrer des attaques et des enlèvements et retenir les éducateurs contre des rançons. L'initiative pour des écoles sûres et d'autres programmes figurent parmi les mesures importantes prises pour protéger les environnements d'apprentissage des enfants. Un programme d'urgence élaboré par le Conseil nigérian de recherche et de développement en matière d'éducation permet d'intégrer les enfants dans les systèmes scolaires formels dès que les conditions sont réunies. Les enfants représentent l'espoir, la joie et l'avenir, et tous les défis actuels, y compris la pandémie, l'expansion de l'espace

numérique, les conflits armés et les changements climatiques, doivent être pris en compte dans toutes les mesures et interventions mises en place pour répondre aux situations de vulnérabilité des enfants.

66. **M. Gunaratna** (Sri Lanka) fait observer que son pays a signé très tôt la Convention relative aux droits de l'enfant et a promulgué plusieurs lois pour les protéger. Le Sri Lanka n'a pas seulement ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, mais il a également adopté la Charte des enfants. Il s'agit d'un document d'orientation important qui garantit que les dispositions de la Convention guident la réforme et l'application des lois, la formulation des politiques et l'allocation de ressources.

67. Le Sri Lanka condamne fermement toutes les formes de violence à l'égard des enfants. Des services pour les enfants et les femmes ont été créés dans les postes de police et des spécialistes de la protection de l'enfance ont été affectés à tous les secrétariats divisionnaires du pays. En outre, le Gouvernement a pris des mesures concrètes pour réinsérer tous les enfants recrutés de force par des acteurs non étatiques pendant le conflit. Une fois la phase de réhabilitation terminée, ils sont renvoyés dans leur famille. Le programme de réhabilitation garantit que ces enfants reçoivent une éducation formelle et suivent des programmes de formation professionnelle qui leur permettent de s'intégrer dans la société.

68. Une alimentation appropriée est essentielle pour que les enfants de tous les milieux socioéconomiques puissent jouir d'une bonne santé. La fourniture d'une éducation et de soins de santé de qualité pour tous est au cœur des politiques de protection sociale et a permis au Sri Lanka d'atténuer les effets de la crise mondiale de l'apprentissage pendant la pandémie de COVID-19. Le pays a également pour objectif de combler la fracture numérique et de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

69. Le Sri Lanka applique des politiques tournées vers l'avenir, holistiques et tenant compte des questions de genre en vue de mettre pleinement en œuvre le Programme 2030 et de donner à la jeune génération les moyens de relever les défis futurs avec confiance.

70. **M. Pereira Sosa** (Paraguay) dit que la population du Paraguay est majoritairement jeune, ce qui constitue un avantage pour parvenir au développement durable, mais crée également une responsabilité fondamentale pour ce qui est de répondre aux besoins des enfants et des adolescents, de protéger leurs droits et de leur offrir des possibilités qui bénéficieront à l'ensemble de la

société. Dans ce contexte, le Gouvernement paraguayen a adopté le Plan national pour les enfants et les adolescents pour la période 2022-2024, élaboré en collaboration avec la société civile et les organisations de parents, de jeunes et d'inspiration religieuse. Le plan national, qui vise à promouvoir et à protéger les droits des enfants et des adolescents et à encourager leur pleine participation au sein de leur famille et de leur communauté, ainsi qu'aux processus décisionnels, a été mis en place dans le cadre du système national de promotion et de protection des enfants et des adolescents. Il comprend une série d'objectifs, de domaines stratégiques, de résultats escomptés, d'indicateurs de mesure et d'institutions étatiques chargées de sa mise en œuvre.

71. Tous les secteurs de la société doivent s'engager à envisager les besoins des enfants de manière sérieuse et responsable, en évitant la désinformation, en se concentrant sur l'intérêt supérieur de l'enfant et en respectant leurs engagements au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

72. **M^{me} Umulisa** (Rwanda) déclare que le Gouvernement s'est engagé à placer la famille au cœur du développement comme condition préalable à la réalisation d'un développement équitable et durable. Le Plan stratégique pour une politique intégrée des droits de l'enfant au Rwanda établit un principe directeur clair, à savoir que chaque enfant compte et est important pour la société, y compris ceux qui sont laissés pour compte. Les enfants sont une priorité et, par conséquent, toute mesure les concernant doit être prise après évaluation de son impact. Les enfants peuvent et doivent avoir des opinions et participer, directement ou indirectement, à l'examen des questions qui les concernent. Ils doivent être protégés contre toute forme de maltraitance, d'exploitation et de violence dans les écoles, les communautés et les foyers.

73. Le Gouvernement rwandais a entrepris un projet visant à transformer les orphelinats déclarés et à rendre à leur famille élargie les orphelins placés en institution ou à les placer dans des familles d'accueil. Cette réforme a permis à plus de 3 000 enfants de retourner dans leur famille et, surtout, d'améliorer l'ensemble du système de protection de l'enfance. En outre, le Rwanda a instauré la gratuité de l'enseignement primaire dans le cadre d'une politique gouvernementale visant à améliorer les taux de scolarisation et l'assiduité des enfants, notamment de ceux issus de milieux défavorisés. En conséquence, le taux d'inscription à l'école primaire au Rwanda est actuellement d'environ 95 %.

74. Le Gouvernement rwandais a formulé des politiques clés en matière de protection de l'enfance, comme la politique rwandaise de protection de l'enfance en ligne, qui vise à atténuer les risques et les préjudices liés à l'utilisation des technologies numériques par les enfants et à leur permettre ainsi de naviguer en toute sécurité dans le monde numérique. Un personnel composé de travailleurs sociaux professionnels, de psychologues, de juristes, de policiers et de près de 30 000 bénévoles communautaires chargés de la protection de l'enfance a également été mis en place pour aider à repérer les cas de violence, de maltraitance et de négligence impliquant des enfants et à y répondre. En outre, le Gouvernement a promulgué la politique de développement du jeune enfant, qui favorise le développement physique, cognitif, linguistique, social, émotionnel et psychologique des enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, tout en apportant un soutien à leurs parents et aux personnes qui en ont la charge. À ce jour, plus de 31 000 centres pour le développement du jeune enfant ont été créés pour offrir des services pertinents. Avec ces centres, le Gouvernement vise à assurer l'accès universel à une gamme de services pour tous les enfants de moins de 6 ans et à contribuer ainsi au développement du capital humain.

75. **M^{me} Samai** (Algérie) indique que son pays a ratifié de nombreux instruments internationaux et régionaux sur la protection des droits de l'enfant, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention de 1973 sur l'âge minimum (n° 138), la Convention de 1999 sur les pires formes de travail des enfants (n° 182) et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Le Gouvernement algérien a également promulgué des lois consacrant les droits de l'enfant et attribuant à l'État la responsabilité première de protéger les enfants contre toute forme de préjudice, de violence, d'exploitation, de maltraitance physique ou psychologique et d'atteinte sexuelle. Des mesures ont été prises pour préserver la vie des enfants, leur assurer une éducation saine et les protéger lors de catastrophes, de guerres et de conflits armés. La loi algérienne érige le travail des enfants en infraction pénale et les protège contre la fraude à la consommation. Elle reconnaît également la responsabilité des parents de protéger et de subvenir aux besoins des enfants.

76. L'UNICEF a félicité l'Algérie pour ses réalisations en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant et de garantie de leur accès à l'éducation, aux soins de santé et à la protection sociale. Le Fonds a également salué l'engagement du pays à atteindre les objectifs de développement durable,

notamment la cible 8.7 sur l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes d'ici 2025 et l'éradication du travail forcé. La Commission nationale pour la protection et la promotion de l'enfance a élaboré des programmes nationaux visant à lutter contre toutes les formes de violence et d'exploitation et à sensibiliser à l'importance de la société civile à cet égard. Les travaux de la Commission ont été appuyés par des travailleurs sociaux et des psychologues travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance. Compte tenu de l'importance de l'éducation pour assurer un meilleur avenir, l'enseignement est gratuit et obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, une politique qui a conduit à la scolarisation universelle.

77. La question des enfants et des conflits armés revêt une importance majeure. Il est donc nécessaire de s'attaquer aux causes profondes des conflits, de garantir la justice et de faire en sorte que les auteurs de violations à l'encontre des enfants soient poursuivis. Cette question est rendue encore plus compliquée du fait de l'interaction entre les conflits, la traite des personnes et le trafic transfrontalier de personnes, ce qui exige d'intensifier les efforts et la coopération et de mettre en place des mécanismes souples de protection de l'enfance.

78. L'Algérie a une histoire riche liée à sa guerre de libération et à son expérience pour faire face à ses conséquences après le recouvrement de sa souveraineté. C'est pour cette raison qu'elle a été choisie comme membre d'un comité qui a travaillé à la préparation de l'étude sur l'évolution du mandat relatif aux enfants et aux conflits armés. Il ne fait aucun doute que beaucoup reste à faire en matière de protection des enfants et d'adaptation du mandat aux nouvelles réalités des conflits.

79. **M^{me} Mavale** (Mozambique) estime que l'avenir de l'humanité est étroitement lié à l'investissement réalisé dans le bien-être des personnes en situation de vulnérabilité, notamment les enfants gravement touchés par les défis auxquels la communauté internationale est confrontée en raison de crises multidimensionnelles sans précédent. La communauté internationale dans son ensemble a la responsabilité première d'assurer la promotion et la protection des droits des enfants partout dans le monde, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux autres instruments internationaux et régionaux. Les enfants sont les dirigeants de demain et les gouvernements doivent agir pour leur assurer un avenir meilleur et prospère. En fait, aucun des engagements pris au niveau international ne peut être honoré sans la réalisation des droits de l'enfant.

80. En tant que nouveau membre du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour la période 2023-2025, le Mozambique s'est engagé à continuer de plaider en faveur de la protection des droits des enfants, en les aidant à satisfaire leurs besoins fondamentaux et en leur offrant plus de possibilités de réaliser pleinement leur potentiel. Le bien-être des enfants est un concept clairement consacré par la Constitution du Mozambique et, compte tenu de la nécessité de protéger et de promouvoir les droits civils, politiques, économiques, sociaux, sanitaires et culturels des enfants, le pays est également partie à de nombreux instruments internationaux et régionaux.

81. Les institutions gouvernementales, la société civile, les partenaires, le monde universitaire et les autres parties prenantes concernées sont étroitement associées à la promotion et à la protection des droits de l'enfant dans le cadre de différentes actions, notamment la fourniture d'une assistance aux enfants d'âge préscolaire dans les centres pour enfants et les écoles communautaires et la mise en œuvre de programmes de vaccination pour prévenir les maladies chez les enfants, notamment la COVID-19. Si le Mozambique a fait des progrès significatifs dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, caractérisés par une amélioration des indicateurs dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour accroître l'accès des enfants aux services de base. Le Mozambique s'est engagé à promouvoir et à protéger les droits des enfants dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

82. **M. Lang** (États-Unis d'Amérique) constate que les enfants et les jeunes sont confrontés à des défis sans précédent. Selon les données de l'UNICEF, plus de 149 millions d'enfants, soit près d'un sur cinq, souffrent de malnutrition chronique, et la dénutrition est liée à près de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans. La nutrition est essentielle pour garantir que les enfants grandissent, restent en bonne santé, se développent et apprennent. Les États-Unis ont récemment annoncé une aide de 2,9 milliards de dollars, qui s'ajoute aux près de 7 milliards de dollars déjà engagés pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans le monde. Aucun enfant ne devrait mourir de faim.

83. Le Gouvernement américain reste fermement convaincu que chaque enfant doit être en sécurité et disposer des outils nécessaires pour réussir, indépendamment de sa race, de sa religion, de son handicap, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son expression du genre ou de

ses caractéristiques sexuelles. Dans le monde entier, des enfants lesbiens, gays, bisexuels, transgenres, queer et intersexes (LGBTQI+) souffrent, souvent en silence. Les enfants LGBTQI+ présentent un risque plus élevé de sans-abrisme, de dépression, d'anxiété, de maltraitance et d'usage de substance. Les pays doivent travailler ensemble pour garantir que les enfants LGBTQI+ du monde entier soient traités avec le respect et la dignité qu'ils méritent.

84. Les filles sont également confrontées à des défis uniques dans le monde en raison de l'intersection de leur âge et de leur sexe. Plus de 11 millions de filles pourraient ne jamais retourner à l'école après la pandémie de COVID-19. Dix millions de filles risquent d'être victimes de mariages d'enfants, de mariages précoces ou de mariages forcés au cours de la décennie suivante et les cas de mutilations génitales féminines et d'excision pourraient augmenter de 2 millions. Des mesures urgentes sont nécessaires pour remédier à cette situation.

85. La pandémie de COVID-19 a également créé de nouveaux défis pour de nombreux enfants et jeunes. Alors que les enfants retrouvent le chemin de l'école en présentiel, certains pour la première fois depuis plus de deux ans, il est indispensable de s'assurer qu'ils bénéficient du soutien dont ils ont besoin. Les États-Unis ont récemment annoncé un financement de 300 millions de dollars pour la santé mentale dans les écoles, afin que les élèves puissent recevoir les soins dont ils ont besoin. La communauté mondiale doit œuvrer de concert pour prendre soin des jeunes générations et collaborer avec elles afin de leur laisser un monde dont nous pourrions tous être fier. Il n'y a pas de temps à perdre.

86. **M^{me} Calem-Sangiorgio** (Monaco) souligne que les conflits armés, y compris l'agression contre l'Ukraine, l'insécurité générale et la pandémie de COVID-19 continuent d'avoir de lourdes répercussions sur les enfants. Le non-respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme compromet également leur protection. En tant que membre du Conseil d'administration de l'UNICEF, Monaco a pu examiner de plus près l'action du système des Nations Unies en la matière. La délégation monégasque salue l'aide apportée sur le terrain par les équipes de pays et les efforts de collaboration entre le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et l'UNICEF, notamment la publication d'une note d'orientation sur l'enlèvement d'enfants touchés par un conflit. Les attaques visant des écoles et des hôpitaux ont continué de compromettre gravement l'accès et le droit des enfants à l'éducation et à la santé.

87. L'éducation est le fondement de la paix, de la tolérance, des droits de l'homme et du développement durable. Comme on l'a vu lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, les systèmes éducatifs doivent être adaptés aux enjeux du monde du travail de demain. Pour développer une économie forte et poursuivre la reprise postpandémie, nous avons besoin d'une jeunesse formée, ouverte sur l'extérieur et familiarisée avec les nouvelles technologies. Avec l'initiative du Collège Numérique, tous les élèves du secondaire de Monaco sont équipés, depuis la rentrée 2020, d'ordinateurs portables à écran tactile ainsi que de manuels électroniques et de logiciels pour faciliter l'apprentissage. Le Gouvernement Princier continuera de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des enfants, notamment sur Internet, dans le contexte général de la transition numérique.

88. Malgré le droit dont jouissent les enfants d'être reconnus dès la naissance, 237 millions d'enfants de moins de 5 ans n'ont pas d'acte de naissance et 166 millions ne sont pas enregistrés à l'état civil. Sans identité, ces enfants « invisibles » sont privés de tout accès à la santé, à l'éducation et aux services sociaux de base. Un enfant non déclaré est extrêmement vulnérable face aux trafics et aux abus en tous genres. L'Association mondiale des amis de l'enfance de Monaco s'engage pour faire évoluer les politiques publiques en ce sens, avec son programme « un état civil pour tous », qui tend à sensibiliser la population et les communautés locales à l'importance et aux enjeux de l'enregistrement dès la naissance et à appuyer les initiatives locales en faveur de la régularisation. Tirant parti de l'initiative Tech4Child, elle met également la technologie au service de l'état civil, par le développement d'applications, l'investissement en équipements des centres d'état civil ainsi que la numérisation des actes et la centralisation des données.

89. Selon l'UNICEF, l'Indice des risques climatiques pour les enfants indique qu'un milliard d'enfants courent un risque extrêmement élevé d'être touchés par la crise climatique. Les lois et politiques climatiques doivent être adaptées aux enfants et nous devons investir dans l'éducation sur les changements climatiques et l'environnement. La délégation monégasque attend ainsi avec impatience la publication de l'observation générale du Comité des droits de l'enfant sur les droits de l'enfant et l'environnement et salue également l'adoption récente de la résolution 76/300, dans laquelle l'Assemblée générale reconnaît le droit de tous à un environnement propre, sain et durable. Investir dans la jeunesse, c'est aussi faire participer les enfants, leur donner les moyens d'agir et les écouter en tant que protagonistes de solutions à la crise climatique.

La délégation monégasque est persuadée que le nouveau Bureau des Nations Unies pour la jeunesse saura les guider dans cette tâche.

90. **M. Rashid** (Pakistan) déclare que si le nombre d'enfants scolarisés dans le monde n'a jamais été aussi élevé, des millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle du secondaire ne sont toujours pas scolarisés. Malgré des mesures plus strictes à l'échelle internationale pour protéger les enfants contre la violence et l'exploitation, ils restent vulnérables dans le monde entier et leurs droits sont souvent oubliés, méprisés ou violés. Les enfants sont aussi souvent les plus touchés par les situations de conflit armé, de crise humanitaire, d'occupation étrangère et de différends anciens et non résolus. De la Palestine au Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde, les enfants continuent d'être pris dans une spirale de violence qu'ils n'ont ni choisie ni déclenchée. Ils sont chaque jour victimes d'une horreur inimaginable. Un voile noir a été imposé sur le territoire occupé du Jammu-et-Cachemire après son annexion illégale le 5 août 2019. Malheureusement, des histoires troublantes et terrifiantes de torture généralisée et d'arrestations arbitraires continuent d'être révélées. Des milliers de personnes, dont des enfants, ont été arrachées à leurs foyers par les forces d'occupation dans l'obscurité de la nuit.

91. Le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (A/76/871-S/2022/493) fait état de 54 violations graves confirmées à l'encontre de 49 enfants dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde. Selon le rapport, 33 garçons en tout ont été détenus par les forces de sécurité indiennes dans l'État de Jammu-et-Cachemire pour leur association présumée avec des groupes armés ou pour des raisons de sécurité nationale et un total de 34 enfants ont été tués ou mutilés par les forces de sécurité indiennes, notamment du fait de l'utilisation de balles de plomb par les Forces centrales de réserve de la police.

92. Le Pakistan accorde la plus haute priorité à la protection et à la promotion des droits de l'enfant. Le Gouvernement pakistanais est convaincu que l'investissement dans les enfants est la clé du développement et de la prospérité. Le Pakistan a été l'un des initiateurs du Sommet mondial pour les enfants en 1990, qui a conduit à l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, un instrument historique. Il a également été l'un des premiers signataires de la Convention et de ses Protocoles facultatifs concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et l'implication d'enfants dans les conflits armés et a également ratifié toutes les conventions fondamentales

de l'Organisation internationale du Travail relatives au travail des enfants. En outre, le pays dispose de solides structures législatives aux niveaux national et provincial pour protéger et promouvoir les droits des enfants. Par exemple, en 2020, le Parlement a adopté la loi historique (Zainab) de 2020, un texte législatif progressiste et orienté vers l'action visant à protéger les enfants et à donner l'alerte chaque fois que l'un d'entre eux disparaît ou est enlevé.

93. Les récentes inondations catastrophiques au Pakistan ont coûté la vie à plus de 600 enfants. Chacune de ces morts est une tragédie qui aurait pu être évitée. La triste réalité est que sans une augmentation massive du soutien, beaucoup plus d'enfants perdront la vie. Les infrastructures vitales dont dépendent les enfants, notamment des milliers d'écoles, des systèmes d'approvisionnement en eau et des installations sanitaires, ont été détruites ou endommagées. Les filles et les garçons du Pakistan ont payé le prix d'une catastrophe climatique dont ils ne sont pas responsables.

94. Le Gouvernement pakistanais exhorte la communauté internationale à soutenir les efforts déployés localement pour rouvrir les écoles dans les anciens et nouveaux sites temporaires, mettre en place des services de soins de santé assortis de campagnes de prévention des maladies hydriques et transmissibles et de vaccination des enfants et des mesures visant à assurer leur sécurité alimentaire en pourvoyant à leur alimentation.

95. **M^{me} Inanç Örnekol** (Türkiye) déclare que la situation actuelle dans le monde n'est clairement pas digne des enfants. Les progrès s'agissant de la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable ont pris du retard et ont été entravés par les répercussions multiformes de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques et d'une multitude de conflits prolongés. La communauté internationale doit faire preuve d'une détermination politique commune et robuste et prendre des mesures concertées pour remédier à la situation des enfants dans tous les contextes, y compris les conflits et les crises. La délégation turque est profondément préoccupée par le nombre de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises contre des enfants, notamment en Ukraine, en Afghanistan, en Syrie et au Myanmar. La protection et l'amélioration du bien-être des enfants constituent une priorité absolue en matière de droits de l'homme pour la Türkiye. Elle attache une importance particulière aux droits des filles.

96. Au niveau international, la Türkiye est partie à la Convention relative aux droits de l'enfant et à ses

protocoles facultatifs, en vertu desquels elle a présenté son rapport valant quatrième et cinquième rapports périodiques au Comité des droits de l'enfant (CRC/C/TUR/4-5). Elle a également ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants.

97. Au niveau national, des mesures importantes ont été prises ces dernières années pour améliorer le cadre juridique et institutionnel. Les enfants ont été inclus dans les groupes qui bénéficient d'une protection spéciale en vertu des modifications apportées à la Constitution en 2010. Le Programme national pour l'élimination du travail des enfants, mis en œuvre depuis 2017, définit des mesures globales à cette fin. Sachant que donner la parole aux enfants est une condition préalable à une protection efficace de l'enfance, des comités des droits de l'enfant ont été créés dans toutes les provinces de Türkiye depuis 2010. Tous les enfants âgés de 12 à 18 ans peuvent participer aux débats organisés dans le cadre de ces comités sur toutes les questions les concernant.

98. Les grands mouvements de migrants et de réfugiés à travers les frontières ont créé de nouveaux obstacles à la promotion et à la protection des droits de l'enfant. En tant que plus grand pays d'accueil de réfugiés au monde, la Türkiye a, à différentes occasions, partagé avec la communauté internationale les leçons tirées de son expérience s'agissant des enfants qui ont cherché refuge dans le pays, et elle poursuivra ces efforts en coopération avec l'UNICEF et d'autres partenaires internationaux pour répondre à leurs besoins. La Türkiye s'engage, tant au niveau national qu'international, à tout mettre en œuvre pour qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

99. **M^{me} Pereira Gomes** (Brésil) déclare qu'alors que le monde est sorti de la pandémie de COVID-19, les gouvernements doivent assurer la continuité de leurs activités et se concentrer sur des solutions pratiques pour relever les défis posés par ses effets secondaires en ce qui concerne le bien-être, le développement et la protection des enfants, notamment leur accès à l'éducation, à la nourriture, à la sécurité et à la santé. Le Brésil est déterminé à réaliser les objectifs de développement durable afin de garantir la pleine jouissance des droits de l'enfant.

100. Le Brésil s'est pleinement engagé à faire progresser l'action menée en faveur des enfants touchés par les conflits armés, il a ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits

armés et a approuvé les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats ainsi que les Engagements de Paris en vue de protéger les enfants contre une utilisation ou un recrutement illégaux par des groupes ou des forces armés. Le Gouvernement brésilien a également soutenu des initiatives sur le terrain, telles que la promotion de la pratique de la capoeira, un art martial afro-brésilien, comme outil de réintégration des anciens enfants soldats en Haïti et dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo.

101. En reconnaissant que les enfants et les jeunes sont des agents positifs de changement, les États doivent être pleinement conscients de leurs besoins et de leurs intérêts pour mieux aborder les questions qui concernent leur présent et leur avenir. Le Gouvernement brésilien a donné la priorité à l'élaboration de politiques promouvant et protégeant les droits des jeunes et a encouragé leur participation à la formulation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques qui les concernent. Dans le cadre des Nations Unies, le Brésil a participé activement à la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse.

102. **M^{me} Bonilla Alarcón** (Guatemala) dit que le Gouvernement de son pays a récemment approuvé le décret législatif n° 19-2022, connu sous le nom de « loi contre les brimades », qui vise à protéger la santé mentale des enfants, à promouvoir une coexistence saine entre les élèves du pays et à sensibiliser aux effets des violences physiques et psychologiques sur les élèves. En outre, le Guatemala a déclaré le 2 mai Journée nationale contre le harcèlement scolaire et la cyberintimidation et a adopté la loi sur les repas scolaires, qui vise à éliminer la malnutrition chronique et aiguë dans le pays, ainsi que la loi relative à la pleine protection des enfants et des adolescents, approuvée par le décret n° 27/2003.

103. Compte tenu de sa position géographique, le Guatemala est un pays d'origine, de transit et de destination pour les migrants et est très vulnérable à la traite des personnes. Le fléau de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, qui touche particulièrement les femmes, les jeunes et les enfants, est préoccupant et a des conséquences dévastatrices pour les victimes. La traite des personnes est une forme d'esclavage moderne et la communauté internationale doit unir ses efforts pour la combattre. Une protection doit être accordée aux enfants migrants et aux mineurs qui se trouvent dans les centres d'accueil temporaire pour migrants.

104. La délégation guatémaltèque est préoccupée par les menaces et les actes de maltraitements auxquels sont

confrontés les enfants dans les conflits armés et par l'augmentation des victimes civiles dans ce contexte, les enfants étant directement touchés. Elle accueille donc favorablement la proposition de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés d'élaborer une stratégie qui rassemble les initiatives existantes sur la question et met l'accent sur les difficultés que les enfants doivent surmonter. Étant donné que l'éducation est essentielle à la réalisation de progrès, il faut identifier les possibilités de soutenir la continuité de l'éducation face à des défis sans précédent. Résolu à protéger les droits des enfants en toute situation, le Gouvernement guatémaltèque soutient la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

105. **M. Muhith** (Bangladesh) dit que le Bangladesh est l'un des premiers pays à avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs et qu'en 2013, il a promulgué une nouvelle loi pour donner effet aux dispositions de la Convention. Le Gouvernement travaille avec la Commission nationale des droits de l'homme pour créer une Commission des droits de l'enfant distincte. Des conseils de protection de l'enfance ont également été mis en place et la loi de 2021 sur les garderies a été promulguée pour assurer la sécurité des enfants des femmes qui travaillent. En outre, le Gouvernement a étendu le filet de protection sociale pour couvrir davantage d'enfants, notamment les orphelins, et met en œuvre des programmes de réinsertion et de réhabilitation à base familiale pour les enfants démunis. Le programme de réinsertion des enfants des rues vise notamment à assurer leur bien-être général.

106. Le mariage des enfants constitue une violation grave des droits humains des enfants. Le Gouvernement bangladais s'est engagé à éliminer totalement le mariage des enfants d'ici 2041 et, outre l'application de la loi de 2017 portant restriction du mariage d'enfants, il investit dans l'autonomisation socioéconomique des femmes et des filles comme moyen de prévenir cette pratique. En outre, afin d'éliminer la violence à l'égard des enfants, des lois spéciales ont été votées, notamment celle portant création du plan d'action national pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et des enfants, qui est en cours d'application. Une ligne d'assistance gratuite pour les enfants, ouverte 24 heures sur 24, et une application mobile dédiée sont en service pour fournir des services téléphoniques gratuits aux enfants confrontés à la violence, à la maltraitance et à l'exploitation. Pour garantir l'accès des enfants à la justice, des tribunaux distincts et des bureaux adaptés aux enfants ont été créés dans les commissariats de police. Les enfants victimes bénéficient de services juridiques et de réinsertion gratuits par l'intermédiaire

d'un centre de crise unique, d'un service d'écoute psychologique pour les personnes traumatisées et de foyers sûrs dans chaque grande ville. Le Gouvernement bangladais s'est engagé à éliminer toutes les formes de travail des enfants d'ici 2025 et des plans d'action par étapes ont été mis en place pour concrétiser cet engagement.

107. Dans le secteur de l'éducation, tout est mis en œuvre pour compenser les pertes d'apprentissage causées par la pandémie de COVID-19. Des manuels gratuits sont distribués aux élèves de l'école primaire à l'occasion de la fête du livre organisée le 1^{er} janvier de chaque année. Afin de faire face à la réalité de la vie après la pandémie, le Gouvernement a élaboré le plan directeur national pour l'éducation mixte (2022-2041), dans le cadre duquel 60 000 salles de classe multimédias seront ouvertes d'ici 2023. Il faut redoubler d'efforts au niveau mondial pour réduire la fracture numérique et garantir l'accès de tous les enfants, partout dans le monde, à l'apprentissage numérique. À cet égard, la délégation bangladaise se félicite de l'initiative « Passerelles vers l'apprentissage numérique public » lancée par l'UNESCO et l'UNICEF lors du Sommet sur la transformation de l'éducation.

108. Au Bangladesh, des améliorations importantes ont été apportées à la santé des enfants, notamment en matière de vaccination universelle, lesquelles ont été rendues possibles grâce à l'adoption d'une approche plus globale et sectorielle. Les services de santé fournis par l'intermédiaire de téléphones mobiles et d'un portail Web accessible 24 heures sur 24 complètent le travail de plus de 16 000 dispensaires communautaires et locaux dans tout le pays. Pas moins de 133 000 enfants autistes ont bénéficié de services thérapeutiques fournis par l'État.

109. **M^{me} Ibrahim** (Brunei Darussalam) déclare que son gouvernement a adopté une approche inclusive et nationale de la promotion et de la protection des droits de l'enfant. Le cadre national de protection de l'enfance, lancé en décembre 2020 dans le but de renforcer les mécanismes de protection sociale des enfants, permettra de guider la mise en œuvre de stratégies visant à promouvoir le bien-être et le développement des enfants, tout en faisant en sorte que chaque enfant grandisse dans un environnement sûr, aimant et stimulant, lui permettant de réaliser pleinement son potentiel. En octobre 2019, une ligne d'assistance téléphonique gratuite et anonyme destinée aux enfants a été mise en place pour protéger davantage le bien-être et la qualité de vie des enfants dans le pays. Elle sert de plateforme permettant au public de signaler immédiatement les problèmes touchant les enfants afin qu'ils puissent être traités rapidement. Le programme de

bourses d'études pour les orphelins mis en place en 2022 permettra également de répondre aux besoins éducatifs des enfants vulnérables et de veiller à ce qu'ils ne soient pas laissés pour compte.

110. Au cours de la pandémie, le Gouvernement du Brunei Darussalam a constaté une recrudescence du bénévolat et des activités de défense des intérêts de la communauté. À cet égard, une application dédiée a été lancée en août 2021 comme plateforme permettant aux volontaires de participer aux activités communautaires. L'introduction de la politique et de la stratégie nationales en faveur de la jeunesse 2020-2035 a constitué une autre réforme importante afin de garantir la pertinence continue des initiatives de développement des jeunes.

111. **M^{me} Namgyel** (Bhoutan) souligne que le Bhoutan a tiré les leçons de la pandémie de COVID-19. Le décret royal sur la réforme de l'éducation publié en décembre 2020 témoigne de l'importance de l'éducation dans le processus de construction de la nation et propose une nouvelle vision et feuille de route pour l'éducation au XXI^e siècle. Pour ce faire, il faudra améliorer la culture numérique dans les écoles, notamment en introduisant le codage dans le programme scolaire, en formant les enseignants et en élargissant l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Le baccalauréat du Bhoutan, un modèle d'éducation pour l'apprentissage tout au long de la vie, est actuellement expérimenté dans 22 écoles et le nouveau programme scolaire national marque un changement d'approche, passant d'un modèle d'école dit de l'ère industrielle à un modèle humaniste qui met l'accent sur la découverte du potentiel inné de l'individu. L'accent a également été mis sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels afin de doter les enfants des compétences nécessaires.

112. Le Gouvernement a toujours donné la priorité à l'investissement dans le capital humain et au respect des droits de ses citoyens. L'éducation est un droit fondamental et sert de base pour garantir la réalisation d'autres droits. Elle a permis d'atteindre le plein emploi pour de nombreuses personnes et d'éliminer la pauvreté. Par ailleurs, des cadres juridiques ont été mis en place pour garantir les droits des enfants. Outre la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses deux protocoles facultatifs, la législation nationale pertinente adoptée comprend la loi sur la prise en charge des enfants et la protection de l'enfance, la loi sur l'adoption d'enfants et la loi sur la prévention de la violence domestique. Il existe également des directives générales pour l'application des lois afin de garantir la protection de tous les enfants. Une politique nationale de protection de l'enfance, actuellement à l'état de

projet, garantira, lors de sa mise en œuvre, une approche systématique et coordonnée pour répondre de manière appropriée aux besoins des enfants et pour qu'ils se sentent valorisés, pris en charge et soutenus.

113. Il est essentiel de s'attaquer à la triple crise environnementale engendrée par les changements climatiques, la dégradation de la nature et la perte de biodiversité, ainsi que par la pollution et les déchets. Il faut éviter de changer de manière irréversible le monde naturel et la façon dont l'humanité en bénéficie, ce qui pourrait mettre fin à l'équité entre les générations. La reconnaissance récente par l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme du droit à un environnement propre, sain et durable en tant que droit humain pour tous est encourageante, car il ne peut y avoir d'avenir sans un environnement propre et sain.

114. **M^{me} Gashu** (Japon) déclare que son gouvernement a promulgué la loi fondamentale de 2022 sur les politiques de l'enfance, qui repose sur les principes fondamentaux de la Convention relative aux droits de l'enfant, et qu'il créera une nouvelle agence pour l'enfance et la famille d'ici avril 2023. Le Gouvernement japonais est en train d'adopter des mesures globales pour instaurer une société où tous les enfants peuvent grandir en bonne santé, quel que soit le milieu économique dont ils sont issus, et poursuivre leurs rêves. Il a également pris des mesures pour prévenir la violence contre les enfants et promouvoir leurs droits, notamment dans le cadre du Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants.

115. La délégation japonaise se félicite des recommandations issues du Sommet sur la transformation de l'éducation en réponse à la crise mondiale de l'éducation. L'élan suscité par le Sommet doit être maintenu pour garantir des possibilités d'éducation inclusives et équitables à tous les enfants et à tous les jeunes touchés par la pandémie de COVID-19, les conflits et autres crises. Le Premier Ministre japonais a annoncé qu'il jouerait un rôle de premier plan dans le renforcement des efforts actuellement faits dans le secteur de l'éducation. Le Japon soutient l'éducation partout dans le monde et fournira 1,5 milliard de dollars d'aide à la coopération internationale pour ce secteur au cours des cinq années à venir.

116. Enfin, l'accès aux soins de santé étant un élément majeur de la protection des droits des enfants, le Gouvernement japonais a également annoncé récemment une contribution de 1,36 milliard de yens à l'UNICEF pour soutenir les systèmes de santé numériques permettant de gérer les informations relatives aux vaccins pour le contrôle des maladies

infectieuses dans sept pays d'Afrique : le Bénin, le Congo, le Malawi, la République démocratique du Congo, la République du Soudan du Sud, la Tunisie et l'Ouganda.

117. **M^{me} Titikpina Boukari** (Togo) dit que sa délégation salue les efforts déployés par le Secrétaire général pour organiser le Sommet sur la transformation de l'éducation, lequel a débouché sur des solutions innovantes et un programme de refonte du système éducatif qui s'est tant fragilisé avec la pandémie de COVID-19. Le Gouvernement togolais est déterminé à poursuivre ses efforts pour promouvoir les droits de l'enfant en mettant en œuvre les recommandations pertinentes issues du Sommet.

118. Au niveau national, le Togo a adopté des projets hautement prioritaires pour renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et garantir la paix, en particulier au profit des enfants, notamment la formation dispensée aux enseignants dans plusieurs centres du Togo avec l'appui du Bureau international des droits des enfants. De nouvelles infrastructures scolaires sont également construites dans les zones rurales du pays. Toutefois, il existe une profonde disparité entre les garçons et les filles, quant à l'accès à l'éducation. En effet, 39 % des filles en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisées, contre 15 % des garçons. Le Gouvernement togolais a donc mené des campagnes de sensibilisation afin que les parents puissent alléger leurs filles du fardeau des tâches domestiques. Les enseignants ont également été sensibilisés aux dangers des stéréotypes dans l'éducation.

119. Sur la question de la santé publique, le Togo a fait de grands progrès depuis 2010, notamment en réduisant les taux de nouvelles infections et de décès d'enfants dans le cadre de la lutte contre le virus du sida.

120. **M^{me} Lichtschlag** (Allemagne), s'exprimant en tant que déléguée de la jeunesse, fait observer qu'il a été dit à maintes reprises que les enfants et les jeunes représentent l'avenir, mais aussi le présent et qu'ils méritent donc d'être entendus. Les enfants et les jeunes, en particulier les filles et les jeunes femmes, ont été touchés de manière disproportionnée par de multiples crises, telles que la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, la guerre et les conflits violents.

121. La Journée internationale de la jeunesse, qui a eu lieu le 12 août en 2022, a été placée sous le signe de la solidarité intergénérationnelle. Pendant la pandémie, il a été demandé à plusieurs reprises aux enfants et aux jeunes de se montrer solidaires des générations plus âgées, de protéger leur santé et d'alléger la charge placée sur les systèmes de santé. En réaction, les enfants et les jeunes ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour limiter

au maximum leurs cercles sociaux, se privant ainsi d'activités importantes, telles que jouer avec d'autres enfants, faire du sport, s'adonner à des activités de loisir et s'engager dans le bénévolat, ainsi que de certaines formes d'éducation non formelle. Les écoles et les universités ont également déplacé leur enseignement en ligne, et les enfants et les jeunes se sont essentiellement retrouvés confinés entre les murs de leur maison. Des rapports ont fait état d'une augmentation des actes de violence intrafamiliale et de maltraitance. Les années de pandémie ont fait payer un lourd tribut à la santé mentale des enfants et des jeunes. La satisfaction de leurs besoins ne peut pas être remise à plus tard et par conséquent ils doivent être considérés comme prioritaires dans les plans mis en place par le Gouvernement allemand pour reconstruire en mieux. Les adultes et les générations plus âgées devraient se montrer solidaires des jeunes et respecter et protéger l'ensemble de leurs droits, notamment en vertu de l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant.

122. Les effets des changements climatiques anthropiques touchent tout le monde et de manière disproportionnée les pays du Sud. Les gouvernements et les institutions devraient agir dans le cadre de la solidarité générationnelle et internationale et respecter les promesses faites aux jeunes et aux générations à venir, notamment l'engagement de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius.

123. S'il est important de protéger les enfants et les jeunes, en particulier ceux qui se trouvent dans les zones de guerre et de conflit et ceux qui se déplacent, ils ne devraient pas être considérés uniquement comme ayant besoin d'être protégés, mais aussi comme des atouts précieux pour trouver des solutions aux problèmes qui les concernent tout comme les générations futures. Les enfants et les jeunes ont souvent fait l'objet de débats mais sans y participer activement, ce qui les a privés de la possibilité de faire connaître leur point de vue. Ils possèdent un pouvoir d'action, des capacités et des compétences et les générations plus âgées doivent leur faire plus de place pour participer aux débats et permettre une prise de décision transparente et participative. À cet égard, il faut se féliciter de la résolution de l'Assemblée générale sur la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse. Cependant, un large éventail de jeunes de divers horizons à travers le monde doit être inclus dans sa création, dans le cadre d'un processus de consultation constructif sous la houlette des Nations Unies. Ce n'est qu'ainsi que ce nouvel organe pourra défendre au mieux les intérêts du groupe qu'il est censé représenter.

124. **M^{me} Islamuly** (Kazakhstan) dit que le Kazakhstan a entrepris des réformes structurelles, une transformation de ses politiques et une refonte de l'architecture de la gouvernance publique. Ce processus a notamment débouché sur des changements importants et durables en matière de protection des droits des enfants et de leur bien-être. Le Gouvernement kazakh a donné la priorité aux mesures visant à renforcer le soutien aux enfants et à leurs familles, en mettant l'accent sur les filles. À cet égard, 2022 a été déclarée Année de l'enfance et un nouveau fonds national pour les enfants sera créé le 1^{er} janvier 2024 afin de soutenir leur droit au logement et à l'éducation.

125. Pour assurer une meilleure protection des droits de l'enfant, un poste de médiateur pour les droits de l'enfant a été créé au Kazakhstan en 2016, lequel privilégie les droits des enfants privés de soins parentaux, des enfants ayant des besoins particuliers et des enfants issus de familles nombreuses et à faible revenu. En outre, avec le soutien de l'UNICEF, un projet est en cours pour déterminer la capacité du Kazakhstan à répondre aux besoins des enfants touchés par les processus de migration, en mettant l'accent sur les enfants non accompagnés et séparés de leur famille, et un indice national du bien-être des enfants a été défini, lequel s'appuie sur 48 indicateurs regroupés en quatre domaines : l'enfant, la famille et la société, la politique publique et le bien-être du pays.

126. Le Gouvernement kazakh met en œuvre un projet national pour des soins de santé de qualité et abordables pour chaque citoyen. Il vise à rendre les soins médicaux plus abordables et de meilleure qualité, y compris à mettre en place toutes les mesures nécessaires en matière de santé reproductive des adolescents et à accroître le bien-être général de la population, en particulier des jeunes. Le projet national visant à réduire les écarts de qualité de l'enseignement entre les écoles urbaines et rurales, à augmenter le nombre d'établissements scolaires et à créer un environnement d'apprentissage sûr et confortable, en particulier pour les filles, est une autre initiative importante. Le Kazakhstan prévoit également d'accéder au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications

La séance est levée à 13 heures.